



## Programme de la formation

### Règlementation CITES

#### Mise en pratique

**Durée : 7 heures**

#### Profils des stagiaires

- Commissaires-Priseurs Judiciaires installés ou salariés
- Collaborateurs salariés au sein d'offices judiciaires

#### Prérequis

Connaître la réglementation CITES.

#### Objectifs pédagogiques

- Comprendre et respecter la réglementation.
- Savoir officialiser des transactions d'échanges, de ventes, de transit, d'importation et d'exportation en toute légalité.

#### • Introduction.

- I. Comment reconnaître l'ivoire ? (Le vrai du faux- Technique) !
- II. Mise en situation.
- III. Familiarisation avec l'application officielle de demande de permis CITES
- IV. Exercices.
- V. Simulations de demandes de permis (différents types).
- VI. Suivi des demandes.
- VII. Communication avec le bureau instructeur.
- VIII. Générique des permis (en attente des officiels) - Preuve de travail et d'excellence (pour le client).
- IX. Suivi des statuts d'instructions des permis.
- X. Archivage efficace (qualité accrue).
- XI. Création d'un espace officiel sur l'application CITES

#### Organisation de la formation

##### Equipe pédagogique

Intervenant : M. Sébastien MULLER, expert et président de la S.A.S CAPA FORMA.

##### Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

##### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quizz/QCM avec corrections.